

Je voudrais que le secrétaire parlementaire explique ce qu'il trouve plus équitable. Je n'y vois rien d'équitable du tout. Il me semble que dans l'intérêt du progrès, pour arracher nos règles de l'impôt sur le revenu à l'ère médiévale où l'on ne tenait pas compte des efforts des femmes, pour moderniser la situation et donner à la mesure législative un aspect vraiment progressiste, une simple modification de ce genre ferait beaucoup. Pourrais-je avoir une réponse du secrétaire parlementaire?

Je tiens à signaler, monsieur l'Orateur, que le secrétaire parlementaire n'écoutait même pas la question et n'a eu aucune velléité de se lever pour y répondre. Je voudrais avoir une réponse.

M. Mahoney: J'ai écouté assez longtemps pour constater que la question était tout à fait oiseuse.

M. Alexander: Monsieur le président, le charmant secrétaire parlementaire a tiré une conclusion, et j'étais prêt à écouter son raisonnement jusqu'à ce qu'il introduise le mot «justice». Voilà ce qui l'a perdu. Le député d'Edmonton-Ouest nous a donné un exemple très pertinent de ce qui pourrait se produire avec l'article actuel. Un petit homme d'affaires peut profiter de la constitution en société de son entreprise, ce qui permet à sa femme d'y jouer un rôle important et de toucher un traitement. L'homme d'affaires, par le moyen détourné de la constitution en société, pourrait de fait déduire le traitement de sa femme dans le calcul de son revenu.

Ici, il s'agit d'un couple légitime, mais passons au cas, d'égale importance, d'un couple de droit commun. Je demande au secrétaire parlementaire de ne pas faire dévier la question en demandant des précisions sur l'union de droit commun.

M. Mahoney: Donnez-nous les règles de base.

M. Alexander: C'est vous qui devez répondre aux questions. Vous êtes un député ministériel. Je rejette ces propositions et ces thèses pour bien faire comprendre au secrétaire parlementaire que le mot «justice» a été employé à tort. Une union de droit commun est reconnue dans de nombreux cas par la loi comme étant valable. Je ne parle pas de paperasses et de certificats de mariage, mais d'une union reconnue par la loi. Après avoir réfléchi à l'exemple: le mari et la femme, le couple impliqué dans une société et le cas d'un homme et d'une femme unis selon le droit commun, le secrétaire parlementaire serait-il disposé à avouer qu'il a utilisé le mot justice à tort? De fait, s'il veut parler d'équité, il ferait mieux de modifier l'article en question et d'inclure les unions de droit commun.

Je sais que le gouvernement sait faire preuve de sagesse, de compétence et d'intelligence lorsqu'il s'agit de défendre ce projet de loi-ci et la situation des gens qui vivent sous un même toit serait pour lui une bonne occasion de le démontrer. Si nous voulons parler d'équité, ne faisons pas les sots, soyons assez honnêtes pour modifier l'article afin de le rendre vraiment équitable. Il est inutile de parler d'équité tant que la situation restera ce qu'elle est et que le secrétaire parlementaire et nous pourrions évoquer des exemples de ce genre.

[M. Yewchuk.]

• (8.40 p.m.)

J'aimerais bien que le secrétaire parlementaire emploie un autre mot. Je vois le député de St. Catharines qui frétille de la queue et je me demande pourquoi.

Une voix: C'est parce que vous aboyez.

Une voix: C'est une membrane que vous voyez et non sa queue.

M. Alexander: Il s'agit peut-être d'un problème d'argent plutôt que d'équité. Le secrétaire parlementaire est-il disposé à admettre qu'il s'est trompé ou va-t-il s'en tenir à ce qu'il dit dans le bill, à ce qu'il accorde aux Canadiens et à dire que la situation est équitable?

Une voix: Il ne la comprend pas.

M. Mahoney: Non, monsieur le président, je ne suis pas disposé à retirer ce que j'ai dit lorsque j'ai qualifié la situation d'équitable. Néanmoins, le gouvernement serait tout à fait disposé, je pense, à examiner la définition que le député pourrait nous proposer...

M. Alexander: Je vous ai donné un bon point de départ.

M. Mahoney: ... n'importe quel moyen de placer le concubinage sur un plan de comparaison avec l'unité familiale dans des circonstances plus conventionnelles. Nous n'avons encore rien trouvé de ce côté, mais je suis sûr que le député pourrait nous faire des suggestions.

M. Alexander: Je suis heureux que le secrétaire parlementaire m'ait entraîné dans ce débat, parce qu'il a dit, je pense, que l'ingéniosité du gouvernement lui fait défaut. Cela me laisse froid—de fait, cela ne m'étonne nullement.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Soit dit en toute sincérité, peut-être serait-il sage de reporter cet article, dans un esprit de collaboration avec tous les cerveaux et tous les gens d'expérience qui se trouvent de l'autre côté de la Chambre, et de concert avec ce côté-ci. Monsieur le président, nous sommes sincères.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Les voilà qui recommencent.

M. Alexander: Monsieur le président, j'ignore qui empêche les députés ministériels de parler. Cela ne me regarde pas, mais j'aurai l'occasion d'être bientôt de ce côté-là et je le saurai, mais, bien sûr, lorsque nous essayons...

Une voix: Venez par ici!

M. Guay (Saint-Boniface): C'est mieux de ce côté-ci.

M. Alexander: Quand vous voudrez abandonner les rênes du pouvoir—l'enquête Gallup dit que votre côté est extrêmement faible. Nous sommes préparés et nous sommes prêts à prendre la relève. Revenons au sujet. J'essayais de faire valoir une bonne idée. Messieurs, nous avons ici des responsabilités et vous gaspillez mon temps, votre temps et le temps des Canadiens.